

# QUÉBEC CINÉMA



CAHIER PÉDAGOGIQUE  
BIDONVILLE : architectures de  
la ville future

# SYNOPSIS

**Bidonville : architectures de la ville future** est un documentaire sur la résilience des individus et la capacité des collectivités à s'adapter à un monde parfois hostile. De Mumbai en Inde dans le plus gros bidonville d'Asie jusqu'en banlieue marseillaise, en passant par l'Abitibi au Québec dans une communauté amérindienne, un *tent city* dans l'État du New Jersey ou au coeur d'un bidonville marocain, ce film propose un voyage révélateur, touchant et esthétique au coeur de mondes marginaux et du quotidien des individus qui y vivent.

À travers un portrait des macro enjeux politiques et économiques, **Bidonville : architectures de la ville future** se penche d'abord sur les micro détails: la créativité, l'inspiration et la persévérance des individus qui s'approprient, érigent et animent une cité à leur image. Des lieux, des habitations et des environnements nouvellement créés s'inspirant bien souvent des villages traditionnels de leurs communautés d'origine.

## RÉALISATEUR

À la suite de ses études en cinéma et en anthropologie, Jean-Nicolas Orhon fonde la maison de production *Filmenbulle* dont la mission vise la réalisation de films documentaires à caractère social ou culturel. Il y réalise notamment **Asteur** (2003), portant sur la survie de la langue et de la culture française en Louisiane. En 2006, il coproduit **Tiens ferme** de Sébastien Patenaude, un documentaire-choc sur la vie après l'échec d'un suicide.

Utilisant le cinéma comme outil de la mémoire et indice du temps, Jean-Nicolas Orhon alterne entre fiction et documentaire.

Après plusieurs tournages aux quatre coins de la planète, il achève en 2013 le long-métrage documentaire **Bidonville : architectures de la ville future**, portant sur le phénomène du bidonville – lieu de gestation urbaine qui représente aussi la mémoire et le passé d'une communauté.

À la suite de ses études en cinéma et en anthropologie, Jean-Nicolas Orhon fonde la maison de production *Filmenbulle* dont la mission vise la réalisation de films documentaires à caractère social ou culturel. Il y réalise notamment **Asteur** (2003), portant sur la survie de la langue française en Louisiane. En 2006, il coproduit **Tiens ferme** de Sébastien Patenaude, un documentaire-choc sur la vie après l'échec d'un suicide.



# Urbanisme



L'**urbanisme** est à la fois un champ disciplinaire et un champ professionnel qui recouvre l'étude du phénomène urbain et de l'organisation de la ville et de ses territoires. Selon les traditions académiques, cette discipline est associée tantôt à l'architecture, tantôt à la géographie.

Le travail de l'urbaniste, loin de se réduire à un aspect réglementaire, vise à mettre en forme le projet territorial des collectivités. Son rôle est d'anticiper les besoins des populations afin de proposer un développement urbain efficace sur le plan socioéconomique et durable sur le plan environnemental. Pour ce faire, il contribue à l'élaboration de documents d'urbanisme pour la collectivité territoriale concernée, en planifiant les équipements nécessaires (espaces publics, espaces verts, réseaux d'eau potable, d'assainissement, éclairage public, électricité, gaz, réseaux de communication).

L'urbanisme peut ainsi s'exercer dans un cadre privé ou dans un cadre public.

L'urbanisme, compte tenu de son caractère pluridisciplinaire, intéresse plusieurs catégories professionnelles selon le domaine d'étude: architectes, ingénieurs, économistes, juristes, sociologues, ingénieurs, géographes, paysagistes, archéologues, historiens, environnementalistes, psychologues et anthropologues.

**Croyez-vous que l'urbanisme est une discipline sous-évaluée chez les architectes et les ingénieurs, notamment dans les pays sous-développés ?**

**Que pensez-vous des HLMs ?**





# KITCISAKIK

Les bidonvilles ne se trouvent pas uniquement de l'Inde ou du Brésil. Dans de nombreux pays du G8 dont les Etats-Unis, la France et le Canada, de nombreux déshérités se construisent des abris de fortune pour avoir un toit sur la tête.



C'est le cas de la communauté de Kitcisakik, située dans la partie nord de la Réserve faunique La Vérendrye dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. La population est de 430 habitants environ et se situe à 90 kilomètres au sud-est de Val-d'Or.

Les Anicinapek de Kitcisakik n'ont jamais quitté leur terre ancestrale et leur communauté n'a pas de statut légal reconnu. Parce qu'ils souhaitent continuer à vivre sur leur territoire traditionnel et qu'ils refusent de s'établir dans les réserves instaurées par le gouvernement, ils sont considérés comme des squatteurs.

Ils ne bénéficient donc pas de logements adéquats. En effet, même si cette communauté est située à moins de 4 heures de route du Parlement du Canada, ses habitants vivent pour la plupart dans des cabanes mal isolées d'une seule pièce, sans revêtement extérieur, sans eau courante, sans égouts, sans électricité et sans toilette.

Jusqu'à la 6e année, les enfants fréquentent à l'école Mikizicec, qui se trouve dans la communauté. Il n'y a pas d'école secondaire à Kitcisakik : certains enfants demeurent donc dans un foyer scolaire pendant la semaine et ne reviennent dans la communauté que les fins de semaine ainsi que tous les congés prévus au calendrier scolaire.

Toutefois, des démarches sont actuellement en cours auprès des autorités du gouvernement du Québec et du Canada afin de construire un village permanent doté d'infrastructures modernes.

**Que pensez-vous de la situation de Kitcisakik ?**

**Est-ce que le statut légal de la communauté devrait avoir préséance sur le droit des individus ?**

Autres films québécois qui abordent les problématiques de logement chez les autochtones :

***3 histoires d'Indien*** de Robert Morin

***Le peuple de la rivière Kattawapiskak*** d'Alanis Obomsawin

# Après le visionnement du film

En tant qu'enseignant, vous pouvez **poursuivre avec vos jeunes la réflexion** et **encourager leur intérêt** pour le cinéma. Voici des pistes d'activités intéressantes, à faire après le passage de Québec Cinéma :

**Repérez l'argumentation du film.** À travers leurs films, les documentaristes essaient de transmettre des idées. Essayez de reconstruire le documentaire sous la forme d'un texte argumentatif. Relevez la thèse ainsi que les arguments principaux.

**Rédigez une courte critique du film présenté.** Demandez aux jeunes de justifier leurs positions en prenant des exemples concrets dans le film (éléments visuels ou sonores).

**Réalisez une affiche** du film présenté. Proposez aux jeunes de faire une liste des éléments visuels du film choisi. Ensuite, demandez-leur de choisir trois éléments visuels marquants et de les intégrer dans leur affiche. L'affiche doit respecter les thèmes et le style du film.

**Rédigez un texte argumentatif** sur l'importance de la diffusion des documentaires. Proposez aux jeunes d'écrire aux salles de cinéma pour leur demander de projeter plus de documentaires dans les salles de cinéma.

**Réalisez votre propre documentaire** sur l'un des élèves de votre classe. Prenez vos caméras et essayez de créer un portrait qui soit à la fois original et représentatif de la réalité.

**Fréquentez les lieux de diffusion** de votre région ou **regardez des films en classe.** Poursuivez votre travail d'analyse et repérez ensemble les éléments sonores et visuels marquants des films présentés.

